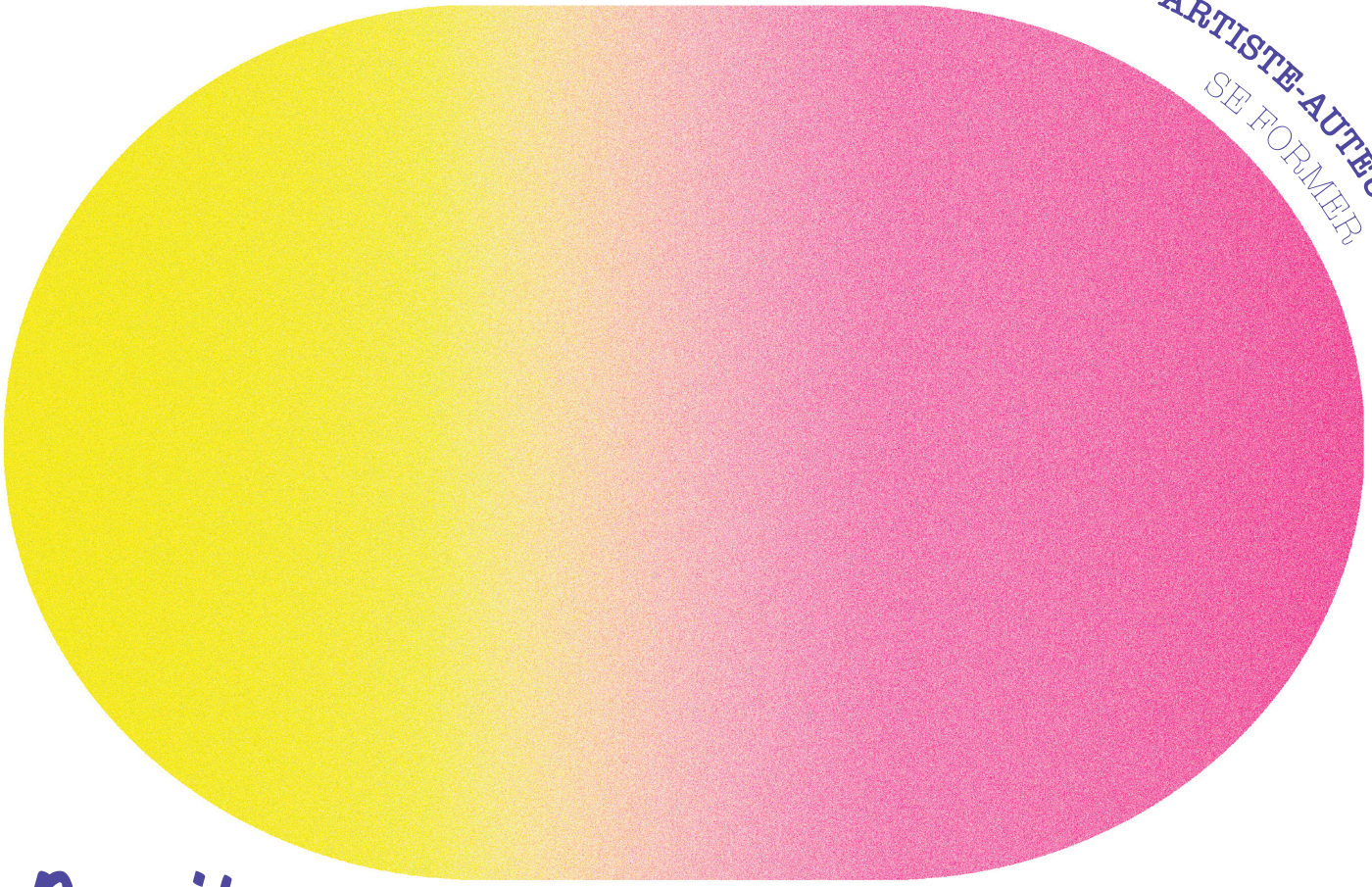


ARTISTE-AUTEUR.RICE

SE FORMER

Dunite BASE

Dunite BASE

Fondée par l'artiste-autrice Angélique Lecaille, Dunite est inscrite (Cape) au sein d'une coopérative d'entrepreneur-se basée à Rennes, la CAE Élan Créateur. La coopérative comprend un pôle de formation certifié « Qualiopi ».

formationpro@elancreateur.coop
Organisme de formation enregistré sous le numéro 533350711235 auprès du Préfet de Région Bretagne
Siret : 437 827 959 00010 - APE : 7022Z

© Dunite 2026

Sommaire

4 Préambule

5 Réaliser son dossier d'artiste, contenus, méthodologie et enjeux

8 Maitriser les essentiels de la gestion fiscale, comptable et sociale de son activité au service de son économie

11 Concevoir et conduire un projet à destination des publics : les dispositifs de l'éducation artistique et culturelle - EAC

14 Mesurer la structuration de son secteur d'activité au sein de l'écosystème des arts visuels

17 Modalités de financement

18 Démarches d'inscription

• Calendrier

© Dunite 2026

Préambule

Dunite développe trois piliers d'activité : la formation, l'accompagnement et l'information-conseil à destination des artistes-auteur·rices des arts visuels.

Dans le cadre de la formation professionnelle continue, Dunite BASE propose quatre formations courtes portant sur les spécificités de l'activité d'artiste-auteur·rice, de la gestion administrative à la diffusion de sa pratique artistique.

Les formations proposées s'adressent à l'ensemble des artistes-auteur·rices, autodidactes ou diplômé·es, au parcours professionnel émergent, avancé ou en construction, souhaitant structurer ou restructurer leur activité.

Dunite s'entoure de professionnel·les engagé·es et expérimenté·es afin d'assurer une veille sectorielle et de concevoir des formations au plus près des besoins et des enjeux du secteur. Ces formations fournissent des apports théoriques, des outils, des principes méthodologiques, des ressources et des retours personnalisés afin d'apporter des réponses adaptées à la situation de chacun·e.

Les connaissances apportées contribuent notamment à faire évoluer ses coopérations dans un cadre de contractualisation équilibré avec ses futur·es collaborateur·rices, ses commanditaires et ses diffuseur·ses, ainsi qu'à optimiser la gestion de son activité au service de son développement et de son modèle économique.

Dunite est inscrite au sein d'Élan créateur, Société coopérative et participative d'entrepreneur·ses. La coopérative comprend un pôle de formation pluridisciplinaire certifié « Qualiopi » au titre des actions de formation et des bilans de compétences.

Les formations se déroulent à Rennes, sur le territoire de la Bretagne et partout ailleurs où un besoin est exprimé.

© Dunite 2026

Réaliser son dossier d'artiste, contenus, méthodologie et enjeux

La visibilité de son parcours professionnel et de sa démarche artistique nécessite de constituer une documentation témoignant de l'ensemble des projets réalisés et de ses recherches. Composée de nombreux documents visuels et textuels, cette documentation doit être régulièrement actualisée afin d'illustrer le développement de sa démarche artistique.

Le dossier d'artiste compte parmi les éléments fondamentaux à produire. Il promeut le parcours, les productions et les collaborations réalisées, et apporte un éclairage sur la nature des projets artistiques menés et les orientations de sa démarche.

Sa forme et son contenu revêtent par conséquent des enjeux importants. Le dossier doit être pensé de façon adéquate au regard de ses intentions, ainsi que des multiples destinataires et usages auxquels il répondra (candidature, diffusion, médiation, etc.).

Qu'attend-on d'un dossier artistique ? Quels contenus doit-il comprendre et articuler ? Sous quelle forme et selon quelle composition le concevoir pour gagner en efficacité ? Comment aborder le texte portant sur sa démarche et son parcours ? Quelle autre documentation développer pour une meilleure lisibilité de sa démarche et de sa pratique ?

Ces trois jours de formation seront consacrés à la conception du dossier artistique et à l'écriture de la démarche. Il s'agira également de réfléchir à la construction d'une documentation adaptée, au bénéfice de la lisibilité du parcours et des recherches.

Le contenu de la formation est adapté selon les besoins identifiés en amont via un questionnaire d'auto-positionnement. Ce questionnaire permet de s'assurer de l'adéquation entre les attentes des participants et les objectifs de la formation.

Une attestation de suivi est délivrée à l'issue de la formation.

Formatrice : Angélique Lecaille

Intervenante : Solenn Morel, commissaire d'exposition et directrice de l'école des beaux-arts de Saint-Brieuc (sous réserve)

Prérequis : venir avec des éléments visuels et textuels permettant de travailler sur son dossier d'artiste

Tarif individuel : 840 €

Durée : 3 jours, soit 21 heures
Modalité : en présentiel, 5 à 8 personnes

Dates : voir calendrier

Lieu : Rennes ou Saint-Brieuc

© Dunite 2026

Objectifs

- Présenter sa démarche et sa pratique au sein d'un dossier
- Concevoir des dossiers adaptés aux destinataires et aux contextes
- Produire une documentation facilitant la conception de dossiers
- Développer une méthodologie de documentation adaptée à sa pratique

Compétences

- Qualifier sa démarche artistique et produire des écrits de présentation
- Constituer un corpus d'images illustrant sa pratique et ses réalisations
- Définir les enjeux du texte et de l'image dans la construction d'un dossier
- Construire un dossier équilibré articulant textes et images
- Identifier les attendus du destinataire et le contexte permettant de constituer un dossier ciblé
- Définir une méthodologie de documentation adaptée
- Constituer une documentation utile à la construction de dossiers et à la diffusion de son travail
- facilitant la conception de dossier

Méthodes

- Participation active au partage des expériences et des perspectives professionnelles
- Analyse de dossiers d'artistes
- Mise en situation à partir de projets
- Supports visuels
- Documentation spécifique
- Paroles d'acteur·rices
- Dossier ressource remis à l'issue de la formation

Méthodes d'évaluation

- Questionnaire de positionnement permettant d'évaluer l'adéquation entre les attentes des participants et les objectifs de la formation
- Évaluation en cours de formation sous forme d'exercices individuels et collectifs
- Mise en pratique par le projet : analyse d'un cahier des charges et conception des bases d'un dossier
- Questionnaire d'évaluation dit « à chaud » à l'issue de la formation, puis « à froid » un mois après

© Dunite 2026

Programme de la formation

La place de l'écrit dans le dossier d'artiste — J1

1. La place du texte portant sur sa démarche :
- le texte présentant sa démarche
- le texte critique

2. La place du texte portant sur le parcours professionnel :
- le curriculum vitae
- la biographie courte

3. La place du texte portant sur le projet :
- la lettre de motivation
- la note d'intention

4. Méthodologie d'écriture :
- mettre en place des situations d'écriture
- qualifier la fonction du texte
- valoriser, qualifier et verbaliser sa démarche et sa pratique

La place de l'image illustrant la démarche et la pratique — J2

1. La constitution d'un corpus d'images :
- qualifier la fonction de l'image
- constituer un corpus d'images
- points de vigilance

2. Articuler texte et image :
- la légende
- l'extrait de texte, la citation
- le texte critique d'exposition
- la notice d'œuvre
- points de vigilance

3. Mettre en place une documentation adaptée :
- principes et enjeux
- forme et valorisation

4. Structure et forme du dossier d'artiste :
- principes à retenir
- méthodologie et points de vigilance

Structure et forme du dossier d'artiste — J3

1. Atelier pratique

2. Lecture critique des dossiers à partir des principes abordés : intervention de Solenn Morel, commissaire d'exposition et directrice de l'école des beaux-arts de Saint-Brieuc (sous réserve)

© Dunite 2026

Maitriser les essentiels de la gestion fiscale, comptable et sociale de son activité au service de son économie

L'activité d'artiste-auteur·rice est assimilée au statut d'entreprise individuelle, défini par un cadre réglementaire fiscal, social et juridique. L'administration de son activité professionnelle nécessite par conséquent de maîtriser les spécificités du statut et du régime de l'artiste-auteur·rice.

De quel régime fiscal dépend l'activité de l'artiste-auteur·rice ? Dispose-t-on d'options fiscales et laquelle est la plus adaptée à sa situation ? Quelles sont les obligations comptables et les règles de facturation ? Sommes-nous concerné·es par la facturation électronique ? Bénéficie-t-on d'exonérations et d'abattements fiscaux ? Comment gérer la TVA ? Quelles sont les spécificités de notre régime social et de quelle couverture bénéficie-t-on ? Slasheur·se, comment gérer la pluriactivité ?

Lors de ces trois jours de formation, nous mesurerons l'ensemble des droits et obligations fiscales, sociales, juridiques et comptables spécifiques à l'activité d'artiste-auteur·rice. Nous établirons l'étendue des droits d'auteur à appliquer selon la nature des prestations demandées, ainsi que les moyens, les outils et la méthodologie à mettre en place pour gérer durablement son activité, au service de son économie et de sa couverture sociale.

Le contenu de la formation est adapté selon les besoins identifiés en amont via un questionnaire d'auto-positionnement. Ce questionnaire permet de s'assurer de l'adéquation entre les attentes des participants et les objectifs de la formation.

Une attestation de suivi est délivrée à l'issue de la formation.

Formatrice : Angélique Lecaille
Intervenants : Afdas, Adagp, SAAA (sous réserve)

Tarif individuel : 840 €

Prérequis : venir équipé d'un ordinateur et d'éléments de facturation (recettes, dépenses) permettant de constituer les bases d'un tableau de suivi de trésorerie et d'analyser l'option fiscale la plus adaptée à votre activité

Durée : 3 jours, soit 21 heures

Modalité : en présentiel, 5 à 8 personnes

Dates : voir calendrier

Lieu : Rennes, et selon les demandes identifiées

© Dunite 2026

Objectifs

. Organiser la gestion et l'administration de son activité

. Intégrer dans la gestion de son activité, les formalités administratives et déclaratives spécifiques à l'activité d'artiste-auteur·rice.

. Intégrer les obligations comptables dans la gestion de son activité.
. Établir des modes de facturation adaptés.

· Déterminer l'option fiscale la plus adaptée selon le développement de son activité.

. Assurer le suivi et la gestion de la TVA.

. Mesurer l'étendue de sa couverture sociale.

. Établir l'entendue de ses droits d'auteur.auteur·rice.

. Établir l'entendue de ses droits d'auteur.

Méthodes

· Participation active : partage d'expérience et perspectives d'application.

· Analyse de situation.

· Mise en pratique à l'aide de scénario de gestion permettant l'application des principes abordés.

· Support visuel.

· Documentation spécifique.

· Paroles d'acteur·rices.

· Dossier ressource remis à l'issue de la formation.

Compétences

· Identifier les différents cadres réglementaires de son activité.

· Mesurer les formalités déclaratives afférentes à l'activité d'artiste-auteur·rice.

· Considérer les seuils d'ouverture et plafonds des droits sociaux dans la gestion de son activité.

· Considérer les seuils et plafonds fiscaux dans la gestion de son activité.

· Gérer les taux de TVA et les formalités déclaratives inhérentes.

· Intégrer les principes de la gestion comptable.

· Adapter ses outils de gestion selon le développement de son activité.

· Évaluer ses besoins en trésorerie permettant la conduite et le développement de projets.

Méthodes d'évaluation

. Questionnaire de positionnement permettant d'évaluer l'adéquation des attentes et les objectifs de la formation.

. Évaluation durant la formation sous forme d'exercice individuel et collectif.

· Mise en pratique permettant d'appliquer les principes abordés durant la formation.

· Questionnaire de positionnement dit « à chaud » à l'issue de la formation puis « à froid » à 1 mois.

© Dunite 2026

Programme de la formation

Le cadre juridique et fiscal de son activité — J1

1. La définition de l'artiste-auteur·rice selon :
- le Code de la propriété intellectuelle
- le Code général des impôts
- le Code de la sécurité sociale

2. Les activités admises :
- les activités principales
- les activités accessoires
- la pluriactivité

3. Focus : les droits d'auteur

4. Artiste-auteur·rice et entreprise individuelle :
- les obligations administratives
- le compte bancaire
- la cotisation foncière des entreprises

5. Le régime fiscal de l'artiste-auteur·rice :
- l'option micro-BNC et la déclaration contrôlée

Le cadre juridique et fiscal de son activité (suite) — J2

1. Comprendre et gérer la TVA :
- les principes de la TVA : exonérations et seuils, avantages et inconvénients
- l'application des différents taux de TVA
- la TVA collectée et la TVA déductible
- assurer la bonne gestion de la TVA

2. Le régime social des artistes-auteur·rices :
- repères historiques
- régime et couverture sociale
- seuils d'ouverture des droits sociaux et plafond
- la dispense de précompte
- obligations déclaratives, cotisations et recouvrement
- la retraite complémentaire
- la mutuelle, la prévoyance et les assurances afférentes à son activité
- autres points de vigilance

La gestion comptable et les obligations déclaratives. — J3

1. Administrer son activité :
- les obligations déclaratives auprès des différents organismes
- la collaboration et la DAS2
- la contractualisation

2. La gestion comptable de son activité :
- les obligations comptables
- la facturation, les rétrocessions d'honoraires et la note de débours
- la facture électronique
- le devis et les conditions générales de vente
- la méthodologie et les outils de gestion
- les points de vigilance

3. Bilan individuel et collectif

© Dunite 2026

Concevoir et conduire un projet à destination des publics : les dispositifs de l'éducation artistique et culturelle - EAC

Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle (EAC) relèvent d'une politique nationale conduite par l'État et les collectivités territoriales. De nombreux dispositifs sont ainsi déployés à destination des publics.

Parmi les dispositifs existants, les projets rattachés aux arts visuels occupent une place prépondérante : ils permettent à l'artiste de développer un processus de création au sein d'un contexte particulier, de partager sa démarche et sa pratique auprès de publics spécifiques, et de nourrir ses recherches et sa production en bénéficiant de moyens et de budgets dédiés.

Ces trois jours de formation permettront de mesurer les enjeux de l'EAC, de définir la méthodologie à suivre dans l'écriture d'un projet, d'identifier les spécificités des dispositifs et les publics visés afin de concevoir un projet adapté et cohérent avec sa démarche artistique, et d'évaluer les besoins et les moyens à mobiliser pour la réalisation du projet.

Il s'agira également de maîtriser les bonnes pratiques contractuelles garantissant un cadre de réalisation équilibré avec le·la commanditaire.

Le contenu de la formation est adapté selon les besoins identifiés en amont via un questionnaire d'auto-positionnement. Ce questionnaire permet de s'assurer de l'adéquation entre les attentes des participants et les objectifs de la formation.

Une attestation de suivi est délivrée à l'issue de la formation.

Formatrice : Angélique Lecaille

Intervenante : Antoinette Parrau, designer, spécialisée en « design et soins »

Tarif individuel : 840 €

Prérequis : aucun. Possibilité de venir avec un pré-projet ou un appel à candidatures

Durée : 3 jours, soit 21 heures

Modalité : en présentiel, 5 à 8 personnes

Dates : voir calendrier

© Dunite 2026

Objectifs

- Situer l'ensemble des dispositifs de l'EAC, leurs principes et leurs enjeux
- Concevoir et conduire un projet d'éducation artistique et culturelle en direction de publics spécifiques
- Développer un projet adapté et cohérent avec sa démarche artistique
- Mesurer les enjeux contractuels et veiller aux bonnes pratiques afin d'assurer un cadre de réalisation équilibré entre les partenaires

Compétences

- Apprécier les enjeux des différents dispositifs de l'EAC
- Situer les réseaux de l'EAC
- Identifier les différents interlocuteur·rices et les partenaires potentiels au regard du projet visé
- Construire un projet tenant compte des spécificités du public
- Définir les étapes de lancement et de développement du projet
- Budgétiser un projet d'EAC et identifier les sources de financement possibles
- Élaborer des séquences d'atelier : étapes, rythmes, scénarios pédagogiques, etc.
- Adopter de bonnes pratiques

Méthodes

- Participation active : partage d'expériences et perspectives d'application
- Analyse de dispositifs
- Mise en situation par le projet : analyse d'un cahier des charges et rédaction d'une note d'intention
- Supports visuels
- Documentation spécifique
- Paroles d'acteur·rices
- Dossier ressource remis à l'issue de la formation

Méthodes d'évaluation

- Questionnaire de positionnement permettant d'évaluer l'adéquation entre les attentes des participants et les objectifs de la formation
- Évaluation en cours de formation sous forme d'exercices individuels et collectifs
- Mise en pratique permettant d'appliquer les connaissances et les principes abordés durant la formation
- Questionnaire d'évaluation dit « à chaud » à l'issue de la formation, puis « à froid » un mois après

© Dunite 2026

Programme de la formation

Les enjeux de l'éducation artistique et culturelle — J1

1. La place de l'éducation artistique et culturelle dans les politiques conjointes nationales et territoriales :

- repères historiques
- les accords interministériels
- les trois piliers de l'EAC
- les principes de l'EAC
- le label « 100 % EAC »
- les PREAC

2. Les enjeux de la coopération dans les politiques de l'EAC :

- le rôle de l'artiste
- les partenaires
- les publics

3. Les dispositifs de l'EAC, enjeux et contextes :

- les dispositifs nationaux :

- culture et école
- culture et santé
- culture et ruralité
- culture et justice
- culture et université

- les dispositifs territoriaux

Conception d'un projet d'EAC : principes et méthodologie — J2

1. Construire un projet d'EAC :

- analyser un dispositif
- concevoir un projet adapté au contexte et au public visé : principes et méthodologie
- rédiger le projet artistique et pédagogique
- les éléments d'un dossier : projet, calendrier et budget prévisionnel
- la contractualisation et la rémunération
- les partenaires et les sources de financement

2. Conduire un atelier : méthodologie

- principes à respecter selon les publics
- points de vigilance

3. Focus sur la conduite de projet au sein d'un milieu spécifique, le dispositif « Culture et santé » : intervention d'Antoinette Parrau,

La conduite d'un projet d'EAC / Mise en pratique — J3

1. Analyse d'un contexte et définition des intentions artistiques et pédagogiques du projet

2. Définition des moyens et des ressources nécessaires à la réalisation du projet

3. Identification des interlocuteur·rices et des partenaires potentiels

4. Définition des séquences et des scénarios pédagogiques

5. Présentation orale de son projet

6. Bilan collectif

À noter : mise en pratique à partir d'un dispositif retenu en amont

© Dunite 2026

Mesurer la structuration de son secteur d'activité au sein de l'écosystème des arts visuels

Développer durablement son activité d'artiste-auteur·rice implique de maîtriser la structuration de son secteur et de connaître les dispositifs de soutien utiles à la structuration et au développement de son activité.

Il s'agit notamment d'identifier les acteur·rices qui accompagnent, à différentes échelles, la création et la diffusion des arts visuels, de connaître les différentes sources de financement soutenant la recherche et la création, et de mesurer les rôles et les missions des différents opérateurs nationaux, ainsi que des pôles et réseaux territoriaux œuvrant à la structuration et au rayonnement de ce secteur. La diversité des dispositifs déployés nécessite par conséquent de s'assurer qu'ils sont à sa portée et adaptés à son projet.

L'écosystème des arts visuels comprend également des organismes et des réseaux de professionnel·les œuvrant pour l'amélioration des conditions d'exercice et une meilleure connaissance des spécificités des métiers. Ces organismes assurent notamment une veille sectorielle et la constitution de ressources utiles.

Ces deux journées permettront de mesurer l'écosystème des arts visuels, de l'échelle territoriale à l'échelle internationale, et de saisir le rôle des opérateurs nationaux, des dispositifs et des aides. Il s'agira également d'identifier la stratégie de veille à mettre en place afin de mobiliser des moyens et des ressources adaptés au développement de son activité et de ses projets.

Le contenu de la formation est adapté selon les besoins identifiés en amont via un questionnaire d'auto-positionnement. Ce questionnaire permet de s'assurer de l'adéquation entre les attentes des participants et les objectifs de la formation.

Une attestation de suivi est délivrée à l'issue de la formation.

Formatrice : Angélique Lecaille

Intervenante : Aurélie Barnier, historienne de l'art, critique d'art et commissaire d'exposition indépendante (sous réserve)

Tarif individuel : 840 €

Durée : 2 jours, soit 14 heures (à vérifier, voir remarque)

Modalité : en présentiel, 5 à 8 personnes

Dates : voir calendrier

Lieu : Rennes, et selon les demandes identifiées

© Dunite 2026

Objectifs

- Cartographier les différents réseaux des arts visuels, leurs rôles et leurs champs d'action.
- Identifier les dispositifs d'accompagnement et de soutien
- Définir les orientations et les périmètres d'intervention des financements publics et privés
- Inventorier les ressources utiles à la conduite d'un projet
- Identifier les partenaires et les interlocuteurs ou interlocutrices clés
- Évaluer la stratégie de veille à mettre en place
- Analyser son positionnement en fonction des spécificités du territoire.

Compétences

- Cartographier les différents réseaux du champ des arts visuels
- Repérer les dispositifs d'accompagnement et de soutien
- Identifier les orientations des différentes sources de financements privés et publics
- Mobiliser les ressources utiles à la conduite d'un projet
- Cibler les interlocuteur·rices et partenaires potentiel·les adapté·es à ses projets
- Mettre en place une veille stratégique
- Analyser son positionnement en fonction des spécificités du territoire

Méthodes

- Participation active : partage d'expériences et perspectives d'application
- Analyse des dispositifs et des ressources sectorielles
- Mises en situation professionnelles à travers des projets concrets. (Plus dynamique et ancré dans le réel).
- Supports visuels et présentations illustrées
- Documentation spécifique et sectorielle
- Témoignages et paroles d'acteur·rices
- Remise d'un dossier ressources complet à l'issue de la formation inversant la structure)

Méthodes d'évaluation

- Questionnaire de positionnement amont : évaluation de l'adéquation entre les attentes des participant·es et les objectifs de la formation
- Évaluations formatives en cours de formation : exercices individuels et collectifs de mise en pratique
- Mises en situation pratiques : application directe des connaissances et des principes abordés
- Évaluations de fin de parcours : questionnaire de satisfaction et d'acquis « à chaud » (à l'issue de la formation) puis « à froid » (à 1 mois)

© Dunite 2026

Programme de la formation

L'organisation du secteur des arts visuels — J1

1. Repères historiques : l'évolution des politiques culturelles conjointes entre le Ministère de la Culture et les collectivités territoriales

2. Les interlocuteur·rices du secteur : analyse des échelles de structuration, du niveau local à l'international

3. Les opérateurs et organismes nationaux : missions, rôles et champs d'action

4. Les pôles et réseaux territoriaux : rôles, périmètres d'intervention et dispositifs de soutien

5. Les partenaires publics et privés : champs d'action, critères et spécificités

6. Les organisations professionnelles : structuration, missions et accompagnement

7. Les fondations et le mécénat : fonctionnement et opportunités de financement

Les dispositifs de soutien et d'accompagenement — J2

1. Prix, bourses et résidences : analyser la spécificité des dispositifs, leur destination et les critères d'évaluation

2. Constituer un dossier de candidature adapté : principes fondamentaux et points de vigilance

3. Mettre en place une veille stratégique : méthodologies et outils clés

4. Intervention d'Aurélie Barnier, historienne et critique d'art (lauréate du prix AICA 2021), commissaire d'expositions indépendante

Focus : Les résidences d'artistes - bonnes pratiques et cadres normatifs

© Dunite 2026

Artiste-auteur·rice

Financement et éligibilité via l'Afdas
Vous bénéficiez d'une ouverture de droits à la formation indexée sur le montant de vos revenus artistiques déclarés auprès de l'Urssaf-Limousin.

Attention : un délai de carence s'applique si vous avez déjà bénéficié d'une formation financée par l'Afdas en 2025 ou en 2026.

Comment faire votre demande de financement ?
La demande s'effectue en ligne depuis votre espace personnel (onglet « Particulier ») sur le portail MyA.

Pièces justificatives à fournir :
- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae (CV)
- Devis de la formation
- Programme détaillé de la formation
- Justificatifs de revenus artistiques
- Note d'information pour la prise en charge des frais annexes (transport, hébergement), si applicable

Calendrier de dépôt :
La demande doit être déposée sur votre espace au plus tôt 4 mois avant et au plus tard 4 semaines avant le début de la formation.

À noter : l'attribution des financements reste soumise aux budgets disponibles. N'hésitez pas à solliciter votre conseiller·ère Afdas pour vous accompagner dans la constitution de votre dossier.

Nous vous conseillons de déposer votre demande au moins 7 semaines avant le début de la formation.

Indépendant·e

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle via le Fonds d'assurance formation (FAF) correspondant à votre activité (Agefice, FAFCEA, FIF-PL).

À noter : téléchargez au préalable votre attestation de versement de la CFP depuis votre espace personnel URSSAF.

Collectivités

Financement via le CNFPT
La demande de prise en charge s'effectue directement depuis votre compte d'agent sur le portail du CNFPT.

À noter : vérifiez auprès de votre service formation si votre collectivité utilise une procédure dématérialisée (notamment via la plateforme IEL).

France travail

Financement via France Travail
Vous pouvez solliciter une Aide Individuelle à la Formation (AIF) directement depuis votre espace personnel ou auprès de votre conseiller·ère référent·e.

Salarié·e

Financement via votre OPCO (Afdas, Uniformation, etc.) La demande de prise en charge s'effectue directement auprès de l'OPCO dont dépend votre structure, selon les critères de votre convention collective.

© Dunite 2026

• **Conditions d'ouverture :** la tenue des formations est conditionnée à un nombre minimum de 5 inscriptions validées.

• **Confirmation du déroulement :** le maintien de la session vous est confirmé au plus tard 3 semaines avant le début de la formation.

Modalités

Pré-inscription : demandez le formulaire d'évaluation par courriel à contact@dunite.org. Ce document permet de vérifier l'adéquation entre vos besoins et les objectifs de la formation visée.

Devis et programme : en retour de votre formulaire complété, un devis personnalisé ainsi que le programme détaillé de la formation vous seront transmis. Ces éléments sont indispensables pour constituer votre dossier auprès de votre OPCO ou organisme de financement.

Validation de l'inscription : votre inscription est définitivement confirmée à réception du devis et de la convention de formation dument signés.

Lancement de la formation : au plus tard 3 semaines avant le début de la session, vous recevez votre convocation officielle, le programme et toutes les informations logistiques utiles.

À noter : un questionnaire d'auto-positionnement vous sera également adressé. Il devra impérativement être retourné complété au moins 1 semaine avant le début de la formation.

Engagements

Lutte contre les VHMSS

Dunite s'engage activement pour l'égalité des genres et contre les violences et le harcèlement moral, sexiste et sexuel (VHMSS). Un dossier ressources comprenant un questionnaire d'auto-positionnement est remis à chaque stagiaire en amont de la formation. Cet outil a été conçu et porté par le réseau associatif acb - art contemporain en Bretagne et HF+ Bretagne.

Accessibilité et adaptabilité
Dunite reste à l'écoute de tout besoin spécifique afin d'adapter ses formations, tant sur le plan pédagogique qu'organisationnel. Chaque aménagement est étudié et coordonné en étroite collaboration avec vous.

Un territoire apprenant
Dunite promeut une dynamique collective visant à co-construire un socle commun de connaissances. Cette démarche renforce la structuration des réseaux professionnels d'artiste-auteur·rice et d'indépendant·e, permettant notamment de rompre avec le sentiment d'isolement et d'illégitimité.

Dans cet esprit, Dunite coopère activement avec l'ensemble des acteur·rices de la culture et des professionnel·les relais du champ de l'emploi et de la formation.

© Dunite 2026

Dunite BASE

Angélique Lecaille
06 72 75 65 29
contact@dunite.org
www.dunite.org

ÉLAN créateur
coopérative d'entrepreneur·e·s

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante : actions de formation et bilans de compétences.